

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Centre Culturel - PARAY LE MONIAL, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 22 avril 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_027 - POPULATION TARIFICATION POUR L'ORGANISATION DE MINI-CAMPS PAR LES ACCUEILS DE LOISIRS DU GRAND CHAROLAIS PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2024

Il s'agit de développer l'offre des accueils de loisirs par l'organisation de mini-séjours. Ces derniers dynamisent l'offre existante et répondent à une demande des familles.

Les mini-séjours sont ouverts à tous : ils s'adressent aussi bien aux enfants fréquentant déjà régulièrement les structures qu'aux enfants jamais inscrits.

Les objectifs éducatifs de ces mini-camps sont les suivants :

- Rencontrer d'autres enfants et vivre un temps de vacances ensemble ;
- Développer l'autonomie de l'enfant ;
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité ;
- Permettre à l'enfant d'être acteur de sa journée ;
- Découvrir et pratiquer des activités nouvelles.

Pour l'été 2024, les équipes des trois Accueils de Loisirs ont travaillé sur les propositions suivantes :

- Mini-camp de 5 jours et 4 nuits, pour 24 enfants de plus de 10 ans. Du 15 au 19 juillet. Au camping de la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse, pour des activités nautiques.
- Mini-camp de 3 jours et 2 nuits, pour 16 enfants de plus de 9 ans. Du 08 au 11 juillet. Au camping municipal de la Clayette, sport de pleine nature et découverte du territoire.
- Mini-camp de 3 jours et 2 nuits, pour 16 enfants de 8 ans et plus. Du 6 au 8 août. Au camping municipal de Volesvres, découverte des arts du cirque.

Les mini-camps seront encadrés par des agents permanents et avec le renforcement d'animateurs saisonniers.

Les inscriptions aux mini-camps sont payantes, selon le principe de tranches de revenus, comme cela est déjà le cas pour l'accueil de loisirs.

Les tarifs proposés comprennent l'hébergement, les repas, les activités, les transports sont les suivants, à l'identique de ceux des années précédentes :

Mini-camp Plaine tonique	Mini-camp Sport Nature	Mini-camp cirque (Palinges)
• T1 : 102 € ;	• T1 : 51,20 € ;	• T1 : 41 € ;
• T2 : 128 € ;	• T2 : 64 € ;	• T2 : 51 € ;
• T3 : 160 € ;	• T3 : 80 € ;	• T3 : 64 € ;
• T4-T7 : 200 € ;	• T4-T7 : 100 € ;	• T4-T7 : 80 € ;

Par comparaison, une journée avec sortie extérieure est actuellement facturée de 7,50 € à 18,66 € selon les mêmes tranches de revenus.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Les budgets spécifiques des mini-camps sont intégrés au budget de fonctionnement annuel de l'accueil de loisirs de Paray-le-Monial et donneront également lieu aux bonifications de la CAF (0,25 € / h / enfant) et du Conseil départemental (0,5 € / j / enfant)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet éducatif des accueils de loisirs du Grand Charolais,

Considérant l'intérêt porté par les familles à ces propositions de mini-camps en 2021, 2022 et 2023 et leurs réussites,

Considérant qu'il apparaît nécessaire de fixer les tarifs pour l'organisation de mini-camps par les accueils de loisirs du Grand Charolais pendant la période estivale 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 07 mars 2024,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- De fixer la tarification pour l'organisation de mini-camps par les Accueils de loisirs du Grand Charolais pendant la période estivale 2024 comme suit :

Mini-camp Plaine tonique	Mini-camp Sport Nature	Mini-camp cirque
Camping de la Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse	Camping municipal de La Clayette	Camping de Volesvres
Du 15 au 19 juillet 2024	Du 08 au 11 juillet 2024	Du 06 au 08 août 2024
5 jours et 4 nuits 24 enfants de plus de 10 ans	3 jours et 2 nuits 16 enfants de plus de 9 ans	3 jours et 2 nuits 16 enfants de 8 ans et plus
<ul style="list-style-type: none">• T1 : 102 € ;• T2 : 128 € ;• T3 : 160 € ;• T4-T7 : 200 € ;	<ul style="list-style-type: none">• T1 : 51,20 € ;• T2 : 64 € ;• T3 : 80 € ;• T4-T7 : 100 € ;	<ul style="list-style-type: none">• T1 : 41 € ;• T2 : 51 € ;• T3 : 64 € ;• T4-T7 : 80 € ;

Les tranches indiquées ci-dessus correspondent aux niveaux de quotient familial (calculé par la Caisse d'allocations familiales) suivants :

- T1 : 0 à 600 ;
- T2 : 601 à 655 ;
- T3 : 656 à 720 ;

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- *T4-T7 : 721 et plus ;*
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Marie-France MAUNY
Membres présents à la séance : 50	Votants : 57

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Pierre URCISSIN, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nathalie LELIEVRE, Nicolas LORTON, Aurelie MANTOUE, Jean-Marc NESME, Bernard PLET, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Christian LAROCHE à Paul DUMONTET, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Fabien GENET à Guillaume CHAUVEAU, Lolita RODRIGUEZ à Chantal CHAPPUIS, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Emmanuel REY à Pierre BERTHIER, Myriam PEJOUX à Bernard PLET

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Magali DUCROISET, David BÊME, Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, Anne DEGRANGE, Jean ETAIX, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Martine DESPLANS, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Bernard MAILLET, André RIBOULIN, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Didier ROUX

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 29 avril 2024
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais